

8.12 Annexe 12 : CC Pays Rochois

8.12.1 Nombre d'échantillons et dates de prélèvements

SITE	Collectivité	Référence échantillon	Date d'échantillonnage
Saint-Pierre En Faucigny	CC Pays Rochois	Saint Pierre en Faucigny	29 novembre
		La Roche Centre	30 novembre
		Arenthon / Cornier	1 ^{er} décembre

3 échantillons ont été réalisés. Il n'y a pas eu de modifications par rapport à la campagne précédente.

8.12.2 Résultats de la campagne d'Automne 2021

Le tableau ci-dessous rend compte des potentiels de tri sur le territoire, par catégorie, pour cette dernière campagne.

	Sous-catégories	% moyen	kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne	
Non fibreux	Bouteilles et flacons en PET	2,4%	8,1%	19,88	9,39 CC Pays Bellegardien	19,88 CC Pays Rochois
	Bouteilles et flacons en polyoléfine (PEHD, LDPE, PP)	2,0%				
	Emballages métaux ferreux	3,3%				
	Emballages aluminium	0,5%				
Fibreux	Journaux, magazines et revues	0,7%	14,6%	35,60	19,03 CC Pays Bellegardien	52,41 Haut Bugey Agglomération
	Imprimés publicitaires	5,3%				
	Papiers bureautiques	0,7%				
	Emballages cartons plats	4,1%				
	Emballages cartons ondulés	2,6%				
	Composites ELA (Tétrapack)	1,2%				
Verre	Emballages en verre incolores et de couleur	13,1%	13,1%	32,10	6,69 CC Vallée Verte	32,10 CC Pays Rochois
Compost	Déchets alimentaires	5,3%	10,0%	24,47	24,47 CC Pays Rochois	62,09 Annemasse Agglomération
	Déchets de jardins	0,0%				
	Éléments fins	4,7%				
Autres collectes	Petits Appareils Electroménagers (PAM)	1,9%	6,9%	16,88	8,76 CC Pays de Gex	26,16 Haut Bugey Agglomération
	Câbles électriques	0,2%				
	Textiles	4,5%				
	Produits chimiques	0,2%				
	Tubes fluorescents et ampoules basse conso	0,0%				
	Piles et accumulateurs	0,0%				
	Autres déchets ménagers spéciaux	0,0%				
OM résiduelles « vraies »	Produits alimentaires non consommés	12,0%	47,2%	115,49	82,76 CC Pays de Gex	131,47 Annemasse Agglomération
	Autres putrescibles	0,0%				
	Emballages papier	2,1%				
	Autres papiers	1,5%				
	Autres cartons	0,4%				
	Autres emballages composites	3,0%				
	Textiles sanitaires fraction hygiénique	2,3%				
	Textiles sanitaires fraction papiers souillés	4,0%				
	Sac poubelle + films des professionnels	4,8%				
	Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)	3,3%				

	Sous-catégories	% moyen	kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
	Autres emballages plastiques – hors calage en polystyrène)	3,5%			
	Calage en polystyrène grands formats	0,0%			
	Autres plastiques	2,3%			
	Emballages combustibles	0,3%			
	Combustibles non classés	4,7%			
	Autres déchets en verre	0,8%			
	Autres métaux ferreux	0,3%			
	Autres métaux	0,6%			
	Emballages incombustibles	0,0%			
	Incombustibles non classés	1,2%			
	TOTAL	100,0%	100,0%	244,43	

Tableau 53: Composition des OMR de la CC du Pays Rochois en fonction des consignes de tri (dernière campagne)

Les gisements potentiels en non-fibreux et fibreux représentent encore 55,48 kg par an et par habitant, ce qui est une valeur élevée.

Les sous-catégories « Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)» (3,3 %) et « Autres emballages plastiques - hors calage en polystyrène» (0%) représentent un gisement pour l'extension des consignes de tri de 8 kg/an/hab.

À partir des résultats obtenus lors des caractérisations sur l'ensemble des collectivités, il est possible d'évaluer où se situe la collectivité par rapport aux autres sur les gisements pouvant faire l'objet d'une amélioration du tri : fibreux, non-fibreux et verre. Ces trois services sont proposés sur l'ensemble des collectivités du SIDEFAGE. Pour ce qui est du gisement pouvant être traité par compostage et les autres collectes, ceux-ci sont dépendants du niveau de service disponible sur le territoire de la collectivité (nombre de déchèteries, collecte des textiles...) et de la typologie d'habitat (plus ou moins d'habitats collectifs ou non).

Non-fibreux		Fibreux		Verre	
Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)
Pays Bellegardien	9,39	Pays Bellegardien	19,03	Vallée Verte	6,69
Pays de Gex	10,03	Vallée Verte	27,61	Pays Bellegardien	8,35
Arve et Salève	12,69	Pays de Gex	31,79	Pays de Gex	13,65
Usses et Rhône	13,02	Pays Rochois	35,60	Arve et Salève	14,71
Rumilly Terre de Savoie	13,32	Arve et Salève	37,32	Usses et Rhône	14,89
Genevois	14,06	Usses et Rhône	37,66	Haut-Bugey Agglomération	16,06
Haut-Bugey Agglomération	14,14	Annemasse Agglomération	42,02	Rumilly Terre de Savoie	17,17
Vallée Verte	14,32	Genevois	42,12	Genevois	19,29
Annemasse Agglomération	19,30	Rumilly Terre de Savoie	49,45	Annemasse Agglomération	20,38
Pays Rochois	19,88	Haut-Bugey Agglomération	52,41	Pays Rochois	32,10

Tableau 54 : Classement des collectivités du SIDEFAGE en fonction des potentiels de tri (kg/hab/an dans les OMR – dernière campagne)

La CC Pays Rochois se classe :

- 10^{ème} sur le non-fibreux avec un gisement plus de 2 fois plus élevé de celui de la CC Pays Bellegardien classée 1^{ère}
- 4^e sur le non-fibreux,
- 10^e sur le verre, mais avec un gisement potentiel supérieur de presque 5 fois celui de la CC Vallée Verte.

8.12.3 Composition moyenne des OMR de la collectivité

La variabilité des résultats peut être importante compte tenu du nombre limité d'échantillons par campagne pour chacune des collectivités.

Les proportions par collectivité, les compositions pour cette dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés au minimum, pour chacune de ces

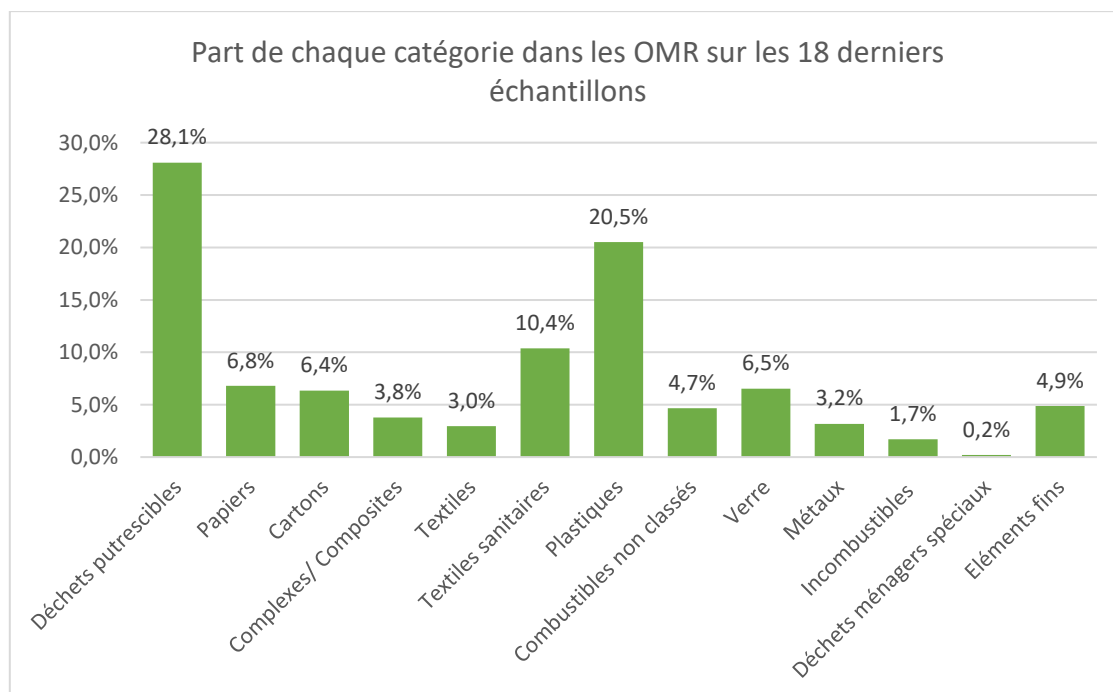
collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMR réalisées ces dernières années (voir article 2.3.3).

Les proportions par collectivité, les compositions pour la dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMR.

Il a été retenu que soit considéré à minima 18 échantillons, mais sur un nombre de campagne entière. Aussi, pour la CC Pays Rochois, il a été retenu 6 campagnes, soit 18 échantillons.

8.12.3.1 Composition des OMR de la CC Pays Rochois par catégorie

Ce paragraphe présente les résultats pour le tri selon les 13 catégories de la grille MODECOM.



Graphique 52: Composition des OMR de la CC Pays Rochois

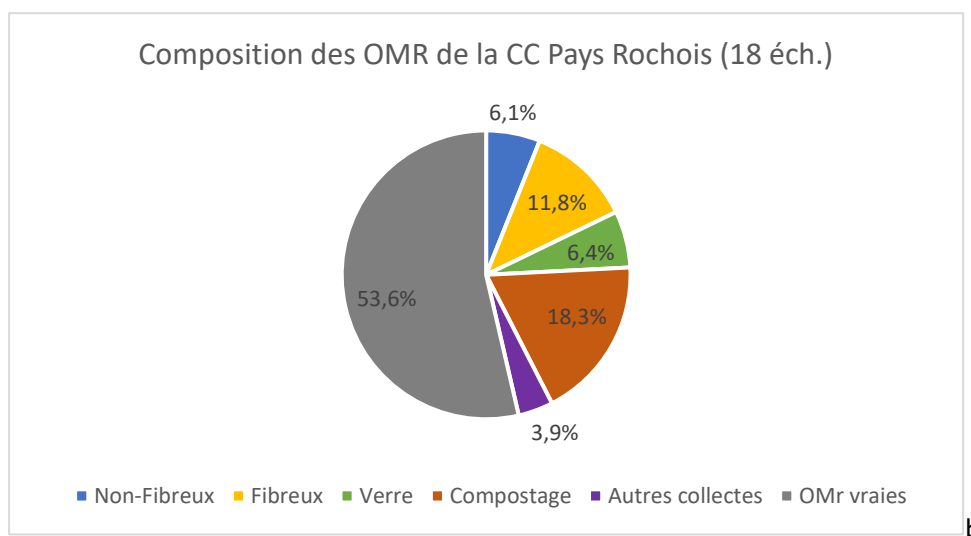
Les résultats par catégories des caractérisations effectuées sur les échantillons de la CC du Pays Rochois sur les derniers 18 échantillons montre :

- La proportion de déchets putrescibles est de 28%,
- La proportion de textiles sanitaires est de 10% en moyenne, ce qui représente un taux plutôt élevé.
- Concernant les plastiques, leur proportion est de 20% en moyenne.

8.12.3.2 Analyse de la composition des OMR en fonction des catégories de tri

Ce paragraphe présente les résultats selon les consignes du SIDEFAGE (fibreux, non-fibreux, verre), et les gisements évitables dans les OMR (autres collectes séparées, déchets compostables).

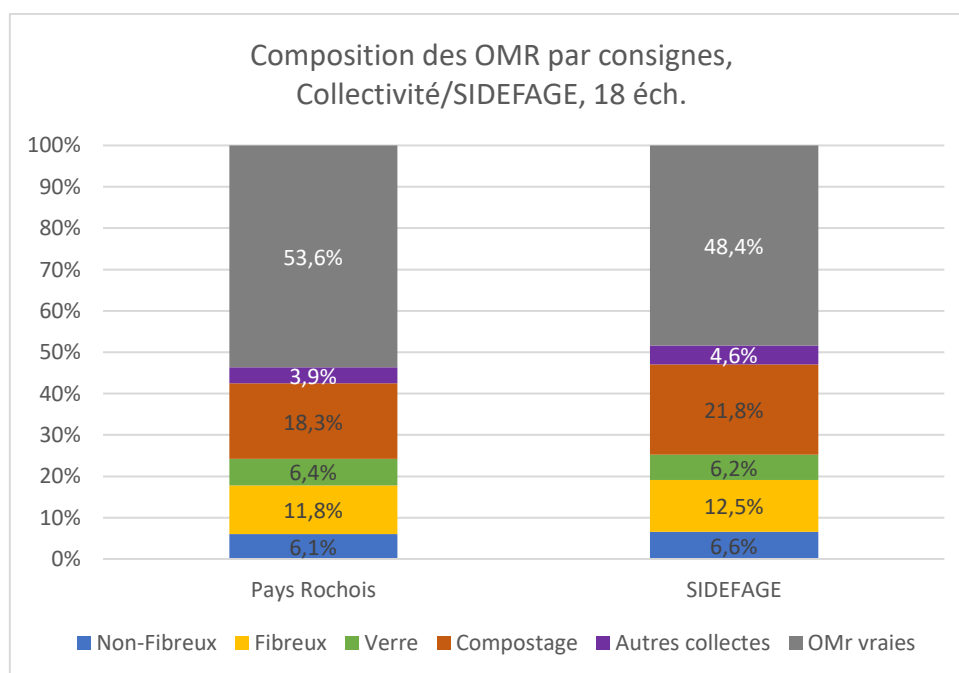
Concernant les répartitions selon les consignes de tri, il est intéressant de noter que la part d'ordures ménagères résiduelles « vraies » représente largement plus de la moitié des OMr.



Graphique 53: Composition des OMR de la CC du Pays Rochois selon les catégories de tri

Sur le territoire de la CC du Pays Rochois **24,2% des OMR pourraient faire l'objet d'un meilleur tri et 18,3% pourraient faire l'objet d'une valorisation en compostage, soit au total 82,2 kg/an/hab.**

Cette proportion est inférieure à la moyenne des résultats sur le SIDEFAGE.



Graphique 54 : Comparaison de la composition des OMR du Pays Rochois avec les 18 derniers échantillons du SIDEFAGE

La proportion de déchets pouvant être traités par compostage ayant suivi une diminution sur le territoire de la CC du Pays Rochois, elle se situe bien en dessous (-3,5 points) de la moyenne pour le SIDEFAGE.

Les gisements pouvant faire l'objet d'un tri vers la collecte-fibreux et verre sont dans la moyenne du SIDEFAGE.

Au global, la part d'ordures ménagères résiduelles « vraies » est supérieure de 5,2 points à celle du SIDEFAGE.

8.12.4 Evolution des résultats sur le territoire du Pays Rochois

Sur le territoire de la CC Pays Rochois, il a été prélevés et triés 6 échantillons d'OMR par an (sur deux campagnes). La prise en compte de l'ensemble des échantillons et la moyenne obtenue sur les 18 derniers échantillons (donc 3 ans) donne la composition suivante :

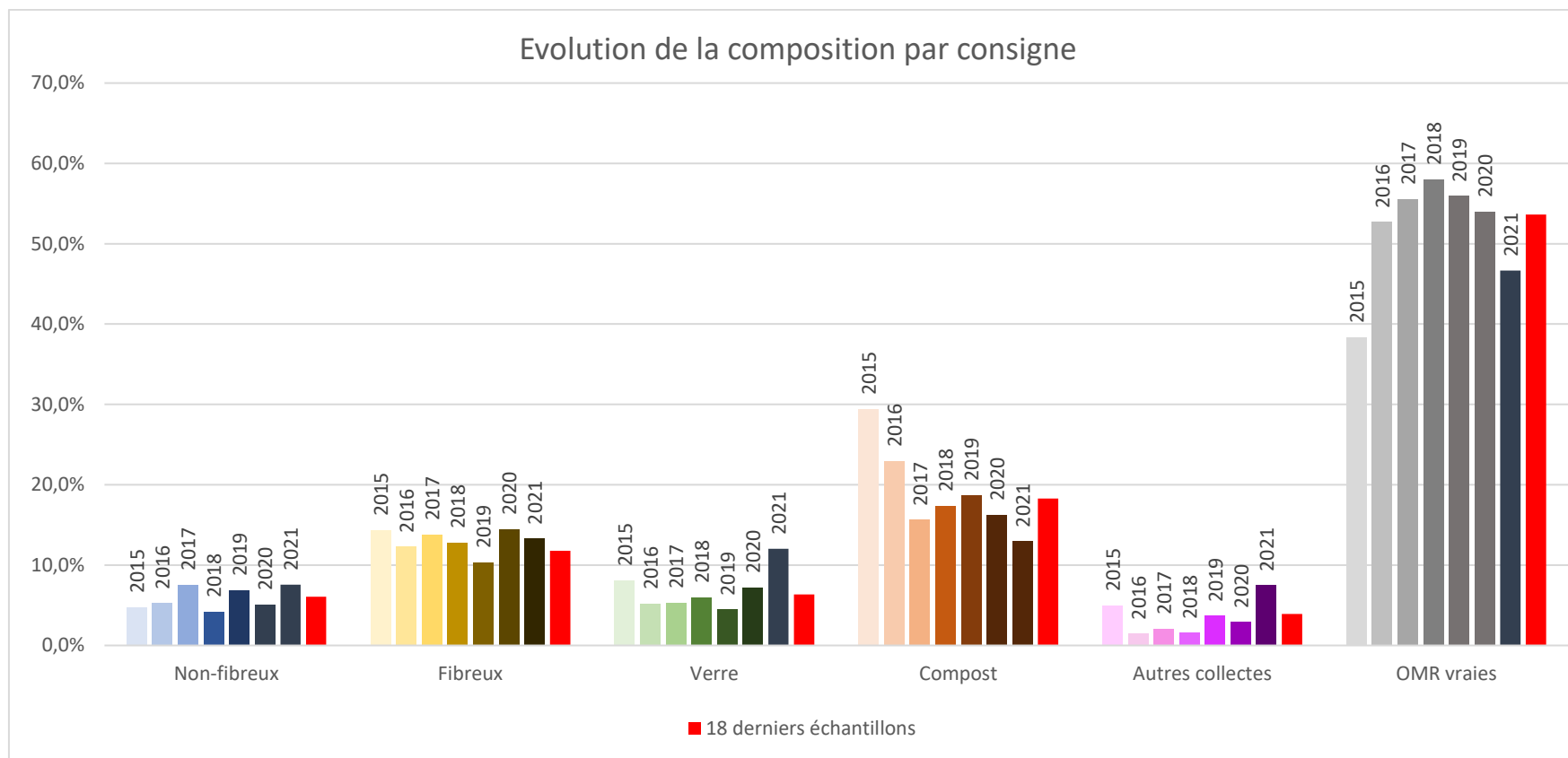
	MODECOM national 2017	2017	2018	2019	2020	2021	Moyenne 18 éch.	Moyenne SIDEFAGE 18 éch.
Déchets putrescibles	27,3%	25,4%	31,8%	25,5%	30,33%	20,2%	28,1%	26,7%
Papiers	8,6%	11,5%	7,5%	6,6%	7,84%	7,9%	6,8%	8,6%
Cartons	6,4%	6,3%	5,4%	4,5%	7,69%	7,7%	6,4%	6,4%
Composites/complexes	2,3%	3,0%	5,9%	3,5%	4,44%	5,6%	3,8%	4,2%
Textiles	3,0%	1,7%	0,9%	3,1%	1,91%	5,0%	3,0%	3,2%
Textiles sanitaires	13,9%	13,4%	12,1%	14,8%	4,77%	6,3%	10,4%	7,9%
Plastiques	14,6%	17,8%	18,4%	21,0%	22,35%	18,7%	20,5%	19,5%
Combustibles non classés	4,6%	2,7%	3,8%	4,0%	4,82%	5,5%	4,7%	4,3%
Verre	5,2%	6,8%	6,0%	4,8%	7,37%	12,4%	6,5%	6,6%
Métaux	3,4%	5,9%	2,6%	4,2%	1,65%	4,4%	3,2%	3,4%
Incombustibles non classés	1,9%	1,0%	1,4%	3,4%	0,00%	1,3%	1,7%	3,6%
Déchets ménagers spéciaux	0,6%	0,1%	0,1%	0,1%	0,44%	0,3%	0,2%	0,4%
Éléments fins	8,1%	4,3%	4,1%	4,6%	6,40%	4,6%	4,9%	5,2%

Tableau 55: Evolution de la composition des OMR de la CC du Pays Rochois par catégories

La part de Plastiques cette année poursuit sa progression depuis 2015, et atteint en 2021 un maxima de 22,4%, très supérieur à celle du MODECOM (+7points). En 2021, cette catégorie repart à la baisse. La part de textiles sanitaires, elle, est en forte diminution après une tendance à la baisse entre 2016 et 2019 – l'écart avec le MODECOM 2017 est de -7,6 points pour cette catégorie.

La part de déchets putrescibles connaît cette année un nouveau minima depuis celui de 2017.

Au regard des résultats du SIDEFAGE, sur une base de 18 échantillons, le principal écart est de 2,5 points pour les textiles sanitaires, moins présents dans les OMr du Pays Rochois.



Graphique 55: Evolution de la composition des OMR de la CC Pays Rochois par consigne de tri

On constate que les parts de non-fibreux, d'autres collectes et de verre atteignent des maximas en 2021, alors que le fibreux reste dans la fourchette basse de cette Collectivité. La part de déchets compostables continue de diminuer depuis 2020.

Au global, la part d'ordures ménagères résiduelles « vraies » est en baisse depuis 2018.

8.12.5 Impact sur le coût de traitement des OMR d'une amélioration du tri

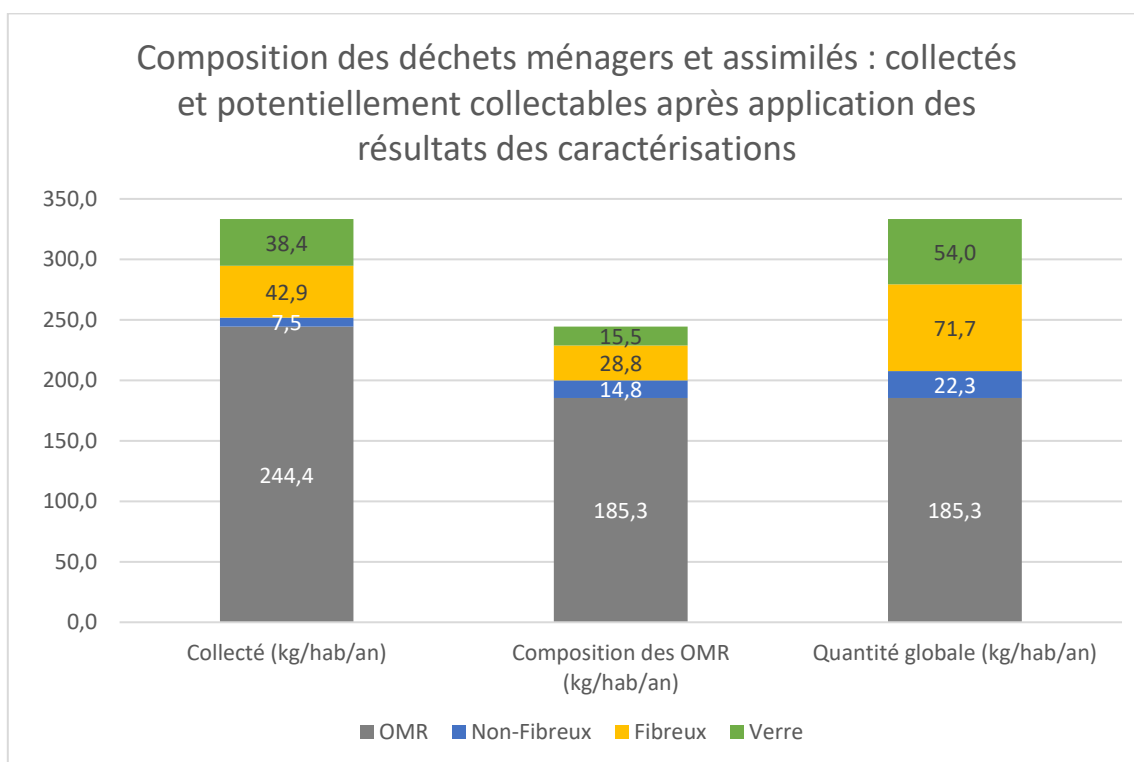
Les calculs ci-dessus se base sur les valeurs des « 18 échantillons » déterminées plus haut.

8.12.5.1 Analyse des économies potentielles et gisements de tri

Le coût de traitement des OMR sont indiqués au chapitre 3. Le montant total de l'incinération (taxes comprises) est de 105,5€/t.

Sur la base de la dernière campagne, il est possible d'évaluer l'économie que représenterait, pour la collectivité, l'amélioration du geste de tri.

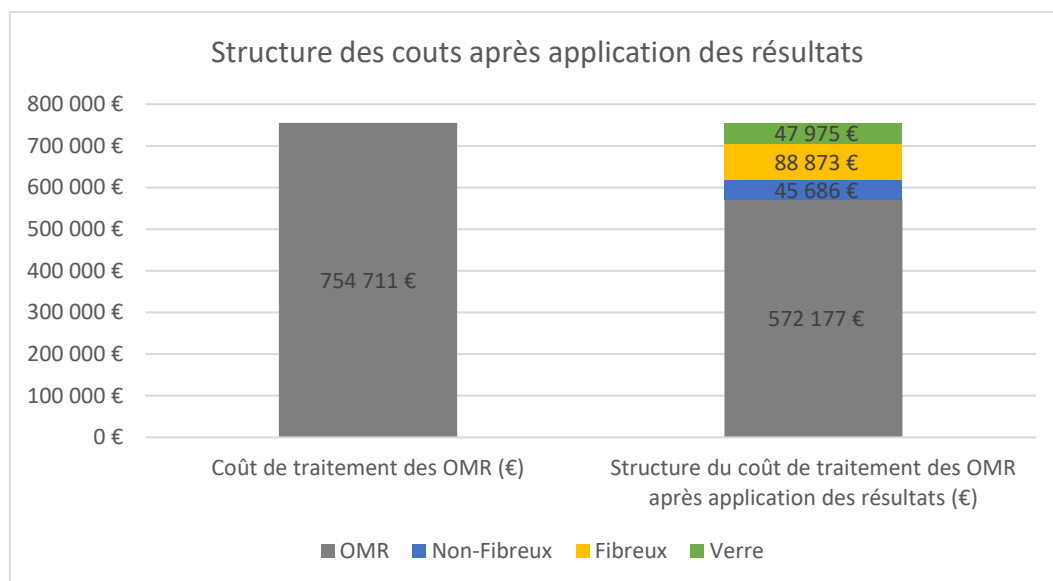
60,9 kg par an et par habitant peuvent encore être triés et collectés.



Les résultats des caractérisations montrent que :

- 66 % de tous les déchets qui pourraient être collectés en non-fibreux encore présents dans les OMR,
- 40% de tous les déchets qui pourraient être collectés en fibreux sont encore présents dans les OMR,
- 29% de tous les déchets qui pourraient être collectés par la collecte du verre sont encore présents dans les OMR,

Sur la base des derniers échantillons, il est possible d'évaluer l'économie que représenterait, en moyenne pour la collectivité, l'amélioration du geste de tri.



Si le tri des déchets était parfaitement effectué le coût de traitement des OMR serait de 572 177€.

8.12.5.2 Gisements pouvant être ciblés par un programme de prévention des déchets et économies financières

Gisement de prévention			
Action de prévention à la source	Sous-catégories	Moyenne 18 derniers échantillons	kg/hab./an
Compostage domestique	Déchets alimentaires	10,2%	24,9
	Déchets de jardin	3,2%	7,9
Geste anti-gaspillage	Produits alimentaires non consommés	12,6%	30,7
"Stop Pub"	Imprimés publicitaires	2,2%	5,5
Limitation des impressions	Papiers bureautiques	1,5%	3,8
Collecte séparative des déchets dangereux	Déchets ménagers spéciaux	0,2%	0,5
Total		29,9%	73,2

Tableau 56: Evaluation du gisement d'évitement pour la CC Pays Rochois

En synthèse, sur le territoire du Pays Rochois, les gisements de déchets qui pourraient, à minima, être visés par un programme de prévention représentent près de 30% des déchets actuellement envoyés en incinération, soit 73,2 kg/an/habitant (en légère baisse par rapport à l'année précédente).

Ces déchets représentent une économie potentielle de 226 k€.